

Service émetteur : CQ	 <p>centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p>COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 1/4
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Intitulé : **CONSEIL D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU CRA NPDC**

Date : 15/11/2022 de 17h à 19h dans les locaux du Centre ressources autisme

Collège 1 - Représentants des personnes avec TSA ou leurs familles-représentants légaux :

Présents :

- ✓ Un représentant de l'Association Opale Autisme 62
- ✓ Un représentant de l'Association ISRAA
- ✓ Un représentant de l'Association Le Mouton à 5 pattes
- ✓ Un représentant de l'Association l'ASS des AS

Excusée :

- ✓ Un représentant de l'Association des Papillons Blancs d'Hazebrouck

Absents :

- ✓ Un représentant de l'Association Réseau Bulle
- ✓ Un représentant de l'Association l'ASS des AS
- ✓ Un représentant de l'Association Réseau Bulle

Collège 2 - Représentants des professionnels représentant les domaines du diagnostic des personnes présentant un TSA, de la gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux, du secteur de la petite enfance, de l'éducation nationale, de la formation des professionnels ou de la recherche :

Présents :

- ✓ Un responsable régional de l'offre de services de l'APF France Handicap
- ✓ La direction IME et SESSAD de l'Association Autisme et Familles
- ✓ Un docteur de l'EPSM des Flandres
- ✓ Un chargé de mission du Rectorat de Lille (jusqu'à 18H15)

Excusée :

- ✓ La direction SAMSAH TSA de Trait d'Union
- ✓ La direction du service d'appui et de soutien aux projets TSA de La Vie Active
- ✓ Un représentant de l'IRTS Loos

Absents :

- ✓ Un conseiller académique école inclusive du rectorat de Lille
- ✓ La direction de pôle de La Croix Rouge Française

Représentants du personnel du CRA et de son organisme gestionnaire :

Présents :

- ✓ Un représentant du CRA NPDC
- ✓ La Présidente du GCMS CRA

Service émetteur : CQ	 <p>centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p>COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 2/4
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Au titre du CRA

Présente :

- ✓ La directrice du centre ressources autisme NPDC

Secrétaire de séance : Un représentant du COS

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Approbation du relevé de conclusion du dernier COS
- ✓ Rôle et fonctionnement des EDAP
- ✓ Présentation des outils et du processus pour la mission diagnostic des situations complexes
- ✓ Présentation de la structuration du parcours des personnes TSA au sein des TND

Relevé de conclusions

Le relevé de conclusion du COS du 20/09/2022 est validé : remarque sur la fonction d'un représentant du COS. Celle-ci occupe actuellement le poste d'assistante de direction

Rôle et Fonctionnement des EDAPs

Un représentant du CRA depuis Juin 2021, est venue présenter le fonctionnement des EDAPs. Sa mission : faire le lien avec les équipes de 2^{de} ligne et participer au repositionnement du CRA comme 3^{ème} ligne.

Rappel :

1^{ère} ligne : identifie les écarts de développement

2^{de} ligne : élabore des diagnostics « simples » et oriente vers la 3^{ème} ligne quand la situation est plus complexe.

Le réseau de 2^{de} ligne est assez dense : CMP, CMPP, CAMSP, PCO (même si cette dernière ne fait pas de diagnostic mais oriente)

Les EDAPs (Equipe Diagnostic Autisme de Proximité) sont des spécificités régionales (NPDC, Corse, Bretagne) déployées entre 2012 et 2018. A ce jour, il y a 15 équipes EDAPs dans le NPDC.

Fonctionnement

Pour le fonctionnement, le seul financement est 0,5 ETP de secrétariat. Les professionnels sont issus d'autres structures => convention entre ces structures et les EDAPs.

Ces EDAPs dépendent donc de la disponibilité des professionnels. Certaines EDAPs ne peuvent fonctionner faute de professionnels, notamment de médecin.

Service émetteur : CQ	 <p>centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p>COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 3/4
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Les 4 missions sont :

- réaliser un bilan pluridisciplinaire
- poser un diagnostic
- accompagner l'enfant et sa famille lors de l'annonce du diagnostic
- assurer la liaison avec les équipes qui prendront en charge l'enfant et communiquer leurs préconisations

Les EDAPs se positionnent en 2nde ligne bis, pour les enfants de 0 à 16 ans.

Plan d'Animation et de Soutien

Le CRA assiste à tous les COPIL et a également mis en place un Plan d'Animation et de Soutien auprès des professionnels qui interviennent afin d'homogénéiser les traitements des demandes qui arrivent au sein des EDAPs.

L'objectif est aussi de limiter le turnover des professionnels au sein des EDAPs.

A ce jour, 11 modules de formation sont proposés : ADOS, ADI, généralités sur les TSA, Vineland, test psychométrique, bilan orthophonique, bilan pédagogique, PEP3, ...

Communication

Documents diffusés aux EDAPs :

- plaquette de communication personnalisable
- convention d'accueil pour les observations
- fiche d'orientation des EDAPs vers le CRA

Outils et process mission « diagnostic » situations complexes : présentation des outils au COS pour avis

Formulaire de demande de diagnostic enfant

Remarques d'un représentant du COS :

- Comme il s'agit d'enfant, il serait mieux de mettre genre M / F au lieu de H / F.

Autres remarques

- Faut-il ajouter également « autre » pour le genre ?

Parcours de diagnostic enfant

Remarques d'un représentant du COS :

- Le visuel forme une route pour automobile, ce qui est contradictoire avec le fait que cela concerne les enfants (qui n'ont pas le permis). Mettre plutôt une piste cyclable ou une piste trottinette.

Autres remarques

- « Evaluation standardisée / non standardisée » => plutôt utiliser le terme « normée »
- Ajouter une étape « Validation de la demande » après l'étude du dossier
- Utiliser les mêmes termes :
 - programmation des bilans
 - réalisation des bilans
 - ...
 - restitution des bilans et des conclusions diagnostiques
- Mettre les antécédents familiaux avant tous les antécédents de l'enfant

Service émetteur : CQ	 <p style="text-align: center;">centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 4/4
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

- Page 4, mettre « Parcours de soin » et non pas « antécédents de l'enfant ». Ajouter une case « Autres »
- « Suivi actuel »
 - remplacer « médecin traitant » par « médecin généraliste »
 - mettre le pavé du médecin adresseur en premier
 - attacher le traitement pharmacologique au-dessous du médecin adresseur
- Ajouter les coordonnées des professionnels
- Scolarisation
 - Ajouter « Joindre la copie du GESVASCO, s'il existe »
 - Supprimer « Cycle classique » et mettre

Classe		
Temps plein	Oui	Non
AESH	Oui	Non
ULIS	Oui	Non
 - Remplacer « Structure spécialisée » par « Etablissement, Service Spécialisé »
- Ajouter un pavé libre « Toute information que vous jugerez utile » avant « Autorisation du CRA »

Présentation de la structuration du parcours au CRA NPDC des personnes TSA au sein des TND

Ce sujet est reporté au prochain COS et sera abordé en même temps que la présentation du projet médical du CRA

Prochaines dates de réunion

Les dates arrêtées pour les prochaines réunions sont :

- Lundi 6 Mars 2023 de 17H à 19H
- Lundi 12 Juin 2023 de 17H à 19H
- Lundi 9 Octobre 2023 de 17H à 19H